



LA TREMBLADE  
RONCE LES BAINS

## PLAN LOCAL D'URBANISME Révision

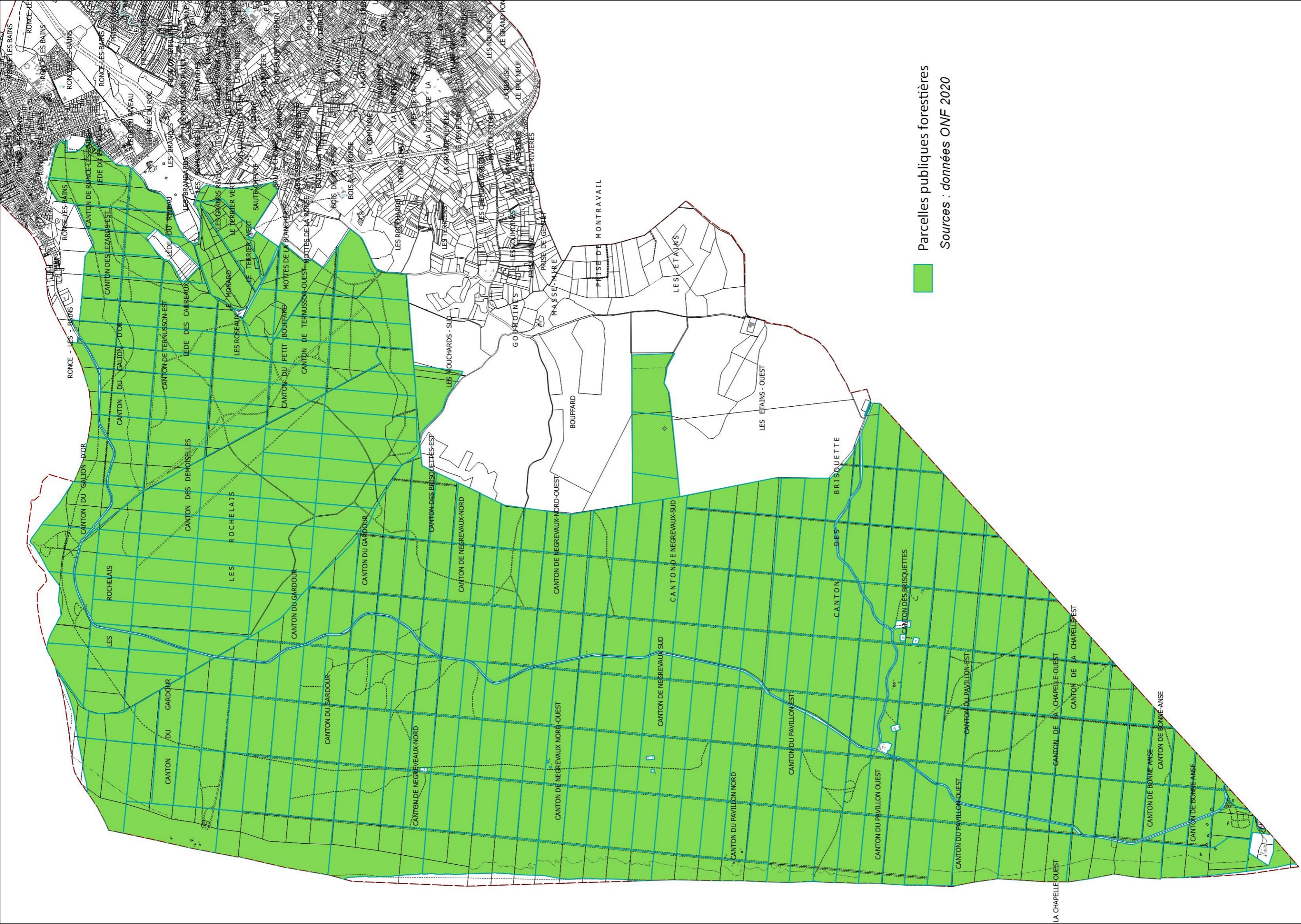


### Dossier de Projet Arrêté

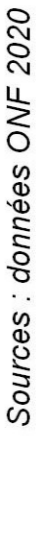
> Pièce n°7.4 – Annexe : Bois et forêt relevant du régime forestier

PROCEDURE	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	APPROUVÉ
ELABORATION PLU	le 23.03.2003	le 06.05.2010	Le 20.10.2014
MODIFICATION N°1	le 02.07.2015		le 17.02.2016
MISE EN COMPATIBILITE n°1			le 04.03.2021
REVISION N°1	le 26.07.2017	le 06.03.2024	
VU POUR ETRE ANNEXÉ A LA DECISION EN DATE DU :		LE MAIRE :	





Parcelles publiques forestières



Sources : données ONF 2020

Parcelles publiques forestières

Sources : données ONF 2020

## Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale de la Coubre	
Catégorie de propriétaire	Etat	
Numéro du ou des départements de situation	17 - CHARENTE-MARITIME	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Dunes littorales d'entre Loire et Gironde	
DRA ou SRA de référence	Forêt dunaire atlantique	
Période d'application		
année		
Année début aménagement	2006	
Année échéance aménagement	2020	
Détail des forêts aménagées		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
coubre	F48973O	4 958,1113
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	4 958,1113 ha	
Surface retenue pour la gestion	4 879,34 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	4 478,22 ha	
Surface en sylviculture de production	4 442,08 ha	
Surface hors sylviculture de production	437,26 ha	

## La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales					
Production ligneuse	nul ou sans objet 838	faible 4 041	moyen	fort	4 879
Ecologie		ordinaire	reconnu 478	fort 4 401	4 879
Paysage, accueil, eau potable		local 1 478	reconnu 1 000	fort 2 401	4 879
Protection contre les risques naturels	nul ou sans objet	faible	moyen	fort 4 879	4 879

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	4 478 ha
Coeur de parc national	0 ha
Réserves naturelles nationales ou régionales	0 ha
Réserve biologique intégrale (RBI)	0 ha
Réserve biologique dirigée (RBD)	0 ha
Arrêté de protection de biotope	0 ha
Site classé	0 ha
Monuments historiques inscrits	0 ha
Monuments historiques classés	0 ha
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	0 ha

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	0 ha
Parc naturel régional	0 ha
Charte Forestières de Territoire	0 ha
Natura 2000 habitats (ZSC)	4 478 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	0 ha
ZNIEFF de type I	4 478 ha
ZNIEFF de type II	0 ha
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	4 478 ha
Plan de prévention des risques incendie	4 478 ha
Zone de rétention eau	0 ha
Réserve nationale de chasse	0 ha
Pastoralisme	0 ha

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	0 ha
Déséquilibre grande faune / flore	2 000 ha
Incendies	4 478 ha
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	0 ha
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	0 ha

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	0 ha
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	0 ha
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	47 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	20 ha
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	96 ha
Pratique de l'affouage	0 ha
Dispositifs de recherche	0 ha
Importance sociale ou économique de la chasse	0 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée

## Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	6
Chêne pédonculé	2
Chêne vert	5
Pin maritime	87
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	3 205,34	3 199,70
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		1 683,27
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	737,53	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	936,47	
<b>TOTAL</b>	<b>4 879,34</b>	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Autre Feuillu		499.21	11,2	160	55
Pin maritime	Futaie régulière	3205.34	72,2	80	45
Pin maritime	Futaie irrégulière par parquets	737.53	16,6	80	55
<b>TOTAL</b>		<b>4 442,08</b>			

surface égale à surface en sylviculture

### CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	586,00 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	58,00 ha

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	47,20 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	<b>Total</b>	<b>47,00 ha</b>
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	47,00 ha
	RBI : surf. boisée (dans la limite de 500 ha)	
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	499,12 ha
	<b>Total</b>	<b>546,00 ha</b>

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Absence de DOCOB ; l'aménagement ne génère pas d'effet notable dommageable

### Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production	4,0	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	3,5	m3/ha/an